

Lysander Funds Limited annonce l'intention d'utiliser des mises en pension et des prises en pension à l'égard du Canso Credit Income Fund

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

TORONTO, le 18 juin 2026 – Lysander Funds Limited (« **Lysander** »), gestionnaire du Canso Credit Income Fund (le « **Fonds** ») (TSX : PBY.UN), a annoncé aujourd'hui que le Fonds a l'intention de commencer à utiliser des mises en pension et des prises en pension dans le cadre de sa stratégie de placement dans le but de générer des revenus supplémentaires et d'améliorer l'efficacité du portefeuille pour soutenir ses objectifs de placement. Le Fonds peut commencer à conclure ces opérations le 18 août 2026 ou vers cette date, à la suite de sa conversion prévue d'un fonds à capital fixe en un fonds négocié en bourse, qui sera nommé *FNBActif* de revenu de crédit Canso Lysander, comme annoncé précédemment dans le communiqué de presse de Lysander daté du 4 juin 2026.

Les mises en pension et prises en pension comportent la vente ou l'achat de titres dans le cadre d'un accord de rachat ou de revente de ces titres à une date ultérieure. Ces opérations seront conclues dans le cadre des stratégies de placement du Fonds et seront utilisées de manière sélective et opportuniste, en fonction de la conjoncture du marché.

L'utilisation de ces opérations par le Fonds sera soumise à des limites et à des conditions au moins aussi strictes que celles exigées par les règlements sur les valeurs mobilières applicables, y compris les exigences relatives à ce qui suit :

- les critères d'admissibilité des contreparties
- la constitution d'une garantie
- l'évaluation quotidienne à la valeur de marché
- les limites d'exposition globales

Lysander enverra un avis écrit aux porteurs de parts inscrits du Fonds de l'intention de ce dernier de conclure des mises en pension et des prises en pension au moins 60 jours avant de procéder à de telles opérations.

Pour obtenir plus de détails sur le Fonds, visitez le site www.lysanderfunds.com/fr/.

Au sujet de Lysander Funds Limited

Lysander est un gestionnaire de fonds d'investissement indépendant faisant affaire avec des gestionnaires de portefeuille chevronnés et indépendants afin d'offrir des stratégies de placement ciblées aux investisseurs canadiens.

L'objectif de Lysander est d'accroître la richesse de tous les Canadiens et de procurer aux conseillers et aux investisseurs de l'information et une expertise afin de les aider à prendre des décisions de placement judicieuses.

Le siège du Canso Credit Income Fund est situé au 3080, rue Yonge, bureau 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Richard Usher-Jones
Président
Lysander Funds Limited
Tél. : 416 640-4275
Téléc. : 416 855-6515

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Lysander, veuillez consulter le site www.lysanderfunds.com/fr/, transmettre un courriel à manager@lysanderfunds.com ou communiquer avec Lysander par téléphone au 1 877 308-6979.

Lysander Funds^{MD} est une marque de commerce déposée de Lysander Funds Limited.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs. Les énoncés portant sur les objectifs, buts, stratégies, intentions, projets, convictions, attentes et estimations d'un fonds ou d'une entité, et sur les affaires, activités, rendements financiers et conditions d'un tel fonds ou d'une telle entité constituent des énoncés prospectifs. Même s'ils ne figurent pas nécessairement dans tous les énoncés prospectifs, les termes « croire », « s'attendre à », « prévoir », « estimer », « entendre », « avoir l'intention de », « viser », « devoir », « pouvoir », le mode futur ou conditionnel, d'autres verbes et d'autres expressions similaires, de même que leur forme négative, visent à signaler les énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Bien que Lysander estime que ces risques et ces incertitudes sont raisonnables en fonction de l'information présentement disponible, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Les mises en pension et prises en pension comportent certains risques. En particulier, il est possible qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations, ce qui pourrait entraîner une perte pour le Fonds ou un retard dans la récupération d'actifs. Bien que le Fonds reçoive des garanties dans le cadre de ces opérations, la valeur de ces garanties peut diminuer et peut être insuffisante pour couvrir l'exposition du Fonds. Le Fonds peut également rencontrer des retards dans la liquidation des garanties ou la récupération des titres ou des liquidités. L'utilisation des prises en pension peut entraîner un effet de levier, ce qui peut accroître la volatilité de la valeur liquidative du Fonds et amplifier les pertes. Le Fonds cherche à atténuer ces risques en traitant avec des contreparties qualifiées et en respectant les exigences réglementaires applicables.

Vous paierez habituellement des courtages à votre courtier si vous achetez ou vendez des parts du Fonds à la Bourse de Toronto. Si des parts du Fonds sont achetées ou vendues à la Bourse de Toronto, l'investisseur pourrait payer un montant supérieur à la valeur liquidative actuelle à l'achat des parts du Fonds et recevoir un montant inférieur à celle-ci au moment de leur vente. La détention de parts d'un fonds d'investissement donne lieu à des frais permanents. Un fonds d'investissement doit établir des documents d'information renfermant des renseignements essentiels sur le fonds. Vous pouvez trouver de l'information plus détaillée sur le Fonds dans ces documents.